

Bilan financier

Le Groupe SBM réalise des bénéfices après impôts de Rs 3,6 milliards



Page 5



Maurice accueille la 10e conférence annuelle du Forum postal de l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe

Page 3

FOOT NEWS



Angleterre : Wenger et Ferguson au Hall of Fame de la Premier League

Page 8



Bukayo Saka devrait gagner près de 15 millions de livres sterling par saison lorsqu'il signera un nouveau contrat avec Arsenal

Page 8

France

Mobilisation en baisse, invitation de Borne aux syndicats, manifestation le 6 avril... Ce qu'il faut retenir de la journée



Page 4

La croissance économique sera modérée au Canada



Page 4

France

Réforme des retraites : le Conseil constitutionnel se prononcera le 14 avril



Page 5

A la télé aujourd'hui



06.15 Local: Les Grandes Lignes
08.00 Local: Profil
08.35 Nou Later Nou Lamer..
11.10 Tele: Rubi
12.00 Le Journal
12.40 Tele: Fierce Angel
13.25 MBC Production
14.35 D.Anime: L'Heure Du Conte
15.21 D.Anime: Sam Le Pompier

15.31 D.Anime: Tempete De Boule..
15.52 D.Anime: The Adventure Of...
16.38 D.Anime: Cleopatra In Space
17.15 D.Anime: D.I.Y. Discover...
17.25 Mag: Bricks 'O' Brian
18.00 Live: Samachar
18.31 Serial: Surya Puran
18.55 Jag Jaanani Maa...
19.30 Journal & La Meteo
20.25 Les Grands Noms...
21.40 Serial: For Life
23.00 Le Journal



07.00 DDI Live
10.00 Serial: Meer Abru
11.20 Serial: Pyar Ke Sadqay
12.02 Film: Dear Comrade
15.00 Live: Samachar
15.22 Saare Tujhachsathi
15.45 Serial: Bommarillu
16.04 Serial: Sondha Bandham
16.27 Serial: Rabba Mainu

16.44 Serial: Saaton Vachanwa...
17.11 Serial: Bhakharwadi
17.30 Ishaaron Ishaaron...
18.01 Oh! My Sweet Liar!
19.00 Live: Zournal Kreol
19.30 Serial: Radha Krishna
20.00 Serial: Yeh Dil Mera
20.44 Local: Anjuman
21.15 Local: Namaz-E-Jummah
22.02 DDI Live



07.00 Mag: Border Crossing
07.51 Doc: Paradis Perdus
08.42 Doc: Tokyo Phoenix, The Rise Of Modern Japan
09.25 Mag: Saladeria
12.05 Mag: Shift
14.56 Doc: Saladeria
15.01 Doc: Cool & Clever
16.59 Mag: Eco India
17.25 Mag: Carnet De Sante

17.45 Doc: Foodland
19.00 Student Support Prog...
20.30 Live: News
20.53 Doc: Books
21.55 Mag: Sky Eye
22.21 Doc: Growing Up In Mongo...
23.04 Mag: Life On Us
23.46 Doc: Foodland
23.50 Doc: The Healing Power Of...
00.32 Mag: World Stories
00.46 Doc: Castless



01.17 Film: The Ottoman Lieutenant
03.37 Film: Three Doors From...
05.18 Tele: Tour De Babel
06.48 Film: The Ottoman Lieutenant
08.45 Serial: Chicago Pd
09.30 La Beaute Du Diable
09.57 Tele: A Que No Me Dejas

10.22 Tele: Fierce Angel
11.00 Serial: Timeless
11.46 Film: Three Doors From...
13.31 Tele: Tour De Babel
14.45 Film: Wolves
16.35 Serial: Chicago PD
17.15 Madam Secretary
18.05 La Beaute Du Diable
18.26 A Que No Me Dejas
19.00 Tele: Fierce Angel
19.34 Serial: Hank Zipzer
20.05 L'Envers Du Paradis
20.30 Le Livre Perdu Des...
21.20 Film: The Thaw



07.00 Film: Fida
11.30 / 20.30 - Radha Krishna
12.00 / 21.00 - Anupamaa
12.28 / 21.30 - Mere Sai
12.56 / 22.00 - Kismat Ki Lakiron
13.31 / 22.03 - Yeh Teri Galiyan
13.59 / 22.30 - Patiala Babes

14.25 / 23.00 - Highway On My Plate
14.53 Bade Acche Lagte Hai
15.24 Film: Humko Tumse Pyaar Hai
Starring: Arjun Rampal, Amisha Patel, B. Deol
18.00 Live: Samachar
18.30 Kundali Bhagya
19.00 Udaariyaan
19.28 Kuch Rang Pyar Ke...
20.04 Sasural Simar Ka 2

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Manet/Degas à Orsay, un dialogue fondateur de la modernité

Portraits, courses de chevaux, femmes, vie parisienne... Edouard Manet et Edgar Degas, grands peintres amis et rivaux du XIXe siècle, dialoguent à partir de mardi au musée d'Orsay dans un face-à-face fondateur de "la modernité en peinture".

Environ 200 tableaux, pastels, dessins, gravures, monotypes, lettres et carnets provenant des collections d'Orsay mais aussi du Metropolitan Museum of Art de New York, co-organisateur de l'exposition, et de la National Gallery de Londres sont réunis tout au long d'un parcours thématique et chronologique.

Cafés, cercles intellectuels de la vie parisienne, guerre, femmes : il révèle ce qui a rassemblé ou opposé ces deux personnalités aux antipodes, pourtant si proches dans leur ambition artistique, marquée par le rapport à l'histoire et aux maîtres anciens.

Après le réalisme d'un Courbet ou d'un Millet, Manet et Degas écrivent "une révolution du regard et de la représentation de la fin des années 1850 à la mort du premier, en 1883", souligne Laurence des Cars, commissaire générale de l'exposition, un "vieux rêve" imaginé lorsqu'elle dirigeait encore Orsay, avant de prendre la tête du musée du Louvre.

"Jeu social" versus "intime"

"Tout se joue autour de la question du vrai et du réalisme, selon qu'on est du côté de Manet et du jeu social ou de Degas et de l'intime", ajoute-t-elle, qualifiant le dialogue entre les deux peintres de "fondateur de la nouvelle peinture des années 1860-1880 ou de la modernité en peinture".

Tous deux sont issus de familles bourgeoises aisées, tous deux vont quitter le droit pour épouser la vocation artistique. Ils exposeront relativement tard au "Salon", lieu de découverte de la peinture contemporaine de l'époque.

Ce qui les rapproche d'abord, c'est "le désir de faire rentrer le monde moderne dans la peinture, indépendamment des conventions de



l'époque", dit Stéphane Guégan, conseiller scientifique à Orsay.

Isolde Pludermacher, conservatrice générale peinture au musée d'Orsay, évoque un "déséquilibre frappant" lorsqu'ils se rencontrent au Louvre dans les années 1860, une époque où Manet "rayonne sur la scène artistique" avec ses deux succès et scandales: "Le déjeuner sur l'herbe" (une femme nue et deux hommes en complet lors d'un déjeuner champêtre) et "Olympia" (prostituée représentée en divinité, nue et en grand format, inspirée du Titien).

Impressionnisme

Le peintre, âgé de deux ans de plus que Degas, ne le suivra pas dans l'aventure impressionniste au début des années 1870, alors même que toute sa peinture exprime ce que sera ce mouvement.

Grand admirateur de Manet, Degas réalise de nombreux portraits de lui. L'inverse n'est pas vrai. L'un d'eux représente le peintre écoutant sa femme au piano mais, furieux de la représentation de son épouse, Manet déchirera la toile, raconte Mme Pludermacher.

Plus tard, reconnaissant les "progrès" et le talent de Degas, Manet l'in-

vite à l'accompagner en Angleterre où il voit des débouchés artistiques pour son ami comme pour lui.

Portraits, scènes de plages, courses de chevaux, femmes aux oiseaux, hommes morts... Plusieurs séries de tableaux reflètent particulièrement bien la complémentarité des deux styles et imaginaires, comme si une troisième réalité naissait de la comparaison des deux peintres dans l'oeil du spectateur : "la couleur et la lumière prime chez Manet sur le dessin et le contour, il interpelle le spectateur, alors que chez Degas tout nous aspire", dit M. Guégan.

L'exposition s'achève sur une oeuvre méconnue et morcelée de Manet, exposée à la National Gallery de Londres: "L'exécution de Maximilien" du Mexique, quatre peintures successives inspirées de l'actualité de l'époque mais qui, jugées trop subversives, ne seront jamais exposées du vivant du peintre.

Demeurées dans son atelier après la mort de Manet, elles n'ont été vues que par quelques proches. Degas fera l'acquisition de quelques fragments de la seconde, comme de nombreuses autres œuvres de l'artiste tout au long de sa vie.

Une brasserie danoise a inventé la bière en poudre

La brasserie danoise To Øl a inventé la bière en poudre, ce qui permet d'en consommer n'importe où.

Tobias Emil Jensen et Tore Gynther, les créateurs de la brasserie To Øl, ont réussi à créer une bière en poudre en collaboration avec l'entreprise allemande GEA Group, spécialisée dans les technologies alimentaires. Il sera ainsi possible de transporter sa bière fraîche dans son sac à dos et de la consommer pendant une balade dans les bois par exemple.

Pour faire sa bière, il suffira d'avoir de l'eau, un peu d'alcool et cette fameuse poudre qui contient glucides, lipides et protéines. Les créateurs expliquent le principe sur leur site «En utilisant le fait que l'eau et l'alcool, sous-vide et à basse température, passent directement de l'état de glace à l'état de gaz, nous avons été en mesure de séparer l'eau, l'alcool et les matières sèches (comme avec le café instantané) de la bière.»

C'est le procédé de la lyophilisation qui a été utilisé afin de garder tous les arômes de la bière. Tobias Emil Jensen et Tore Gynther et son équipe ont enlevé les composants liquides en transformant l'eau à l'état de glace en gaz dans un récipient.

Vers une bière personnalisable

L'équipe danoise a pour l'instant créé quatre types de bières: une bière brassée avec du café, une Pilsner, et



deux IPA dont une brassée avec différents fruits tropicaux. La bière en poudre n'est pas encore commercialisée, la brasserie élaborera encore l'emballage et réfléchit à une bière personnalisable en mélangeant différents ingrédients secs.

Ce n'est pas la première fois qu'une entreprise s'essaie à la bière instantanée. La société américaine Pat's Backcountry Beverages avait lancé un produit un peu similaire mais sous forme de sirop.

Maurice accueille la 10e conférence annuelle du Forum postal de l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe

La 10e conférence annuelle du Forum postal de l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe (SAPOA), organisée en collaboration avec la Mauritius Post Ltd (MPL), a été lancée en présence du ministre des Technologies de l'information, de la Communication et de l'Innovation, M. Darsanand Balgobin, au Ravenala Attitude Hotel, à Turtle Bay, Balaclava.

Au total, 14 pays africains participent à la conférence qui se déroulera jusqu'au 31 mars 2023.

Dans son allocution, le ministre Balgobin a déclaré que la conférence permettrait aux participants d'examiner et de discuter des questions et opportunités cruciales concernant le secteur postal, ainsi que de faire le point sur la situation actuelle de l'industrie, dans le contexte mondial.

M. Balgobin a souligné la nécessité pour le secteur de se transformer et de devenir plus modernisé, diversifié, compétitif et réactif aux besoins des citoyens, tout en s'adaptant et en évoluant pour rester pertinent dans le monde en évolution rapide d'aujourd'hui afin d'assurer la croissance durable de l'industrie postale.

Selon le ministre, l'un des principaux défis auxquels le secteur postal était confronté était la nécessité de devenir plus durable, et des activités clés, notamment la transformation numérique, le commerce



électronique et l'inclusion financière, étaient déterminantes pour son avenir.

En ce qui concerne Maurice, M. Darsanand Balgobin a informé que le MPL avait commandé un plan stratégique et de restructuration sur 10 ans qui recommandait la mise en œuvre de diverses stratégies et de nouvelles opportunités grâce à des services à valeur ajoutée et premium, tels que la recherche de nouveaux partenaires commerciaux, la poursuite d'opérations -

l'ingénierie au niveau des itinéraires de livraison et de courrier, et la mise en place de contrôles d'approvisionnement et d'autres coûts d'exploitation.

"L'objectif", a-t-il ajouté, "est de donner à ses employés un environnement de travail convivial, et aux citoyens et aux entreprises un service sur lequel ils peuvent continuer à compter".

Pour sa part, le président du SAPOA, M.

Festus Hangula, a déclaré que les discussions qui se tiendront au cours de l'événement contribueront à partager et à collecter des informations qui façonnent davantage la compréhension du secteur postal. "L'accent sera mis", a-t-il rappelé, "sur la transformation numérique, le commerce électronique et l'inclusion financière pour l'efficacité et la durabilité du secteur".

M. Festus Hangula a en outre souligné que la conférence était un moment opportun pour tous les pays participants d'interagir les uns avec les autres, de partager leurs succès et d'apprendre les uns des autres pour l'amélioration de leur institution respective et de la région.

Conférence du Forum postal de l'Association des opérateurs postaux d'Afrique australe

L'objectif du Forum annuel est de relever les défis du secteur postal dans la région et vise à comparer les autorités postales confrontées aux mêmes défis ; s'attaquer aux problèmes communs de la région; et identifier de nouveaux domaines de collaboration et mettre à jour les tendances actuelles et futures et les dernières technologies de l'industrie à travers le monde.

La conférence se concentrera sur le thème « Vers un écosystème postal et logistique numérique, durable et efficace ».

L'Île Maurice accueille la 5e Conférence de la Société Africaine de Droit du Travail

La 5ème conférence de la Société Africaine de droit du travail portant sur le thème, Le droit du travail africain à l'ère de la technologie rapide, et visant à promouvoir le partage des connaissances sur le droit du travail entre les participants de différentes juridictions du continent africain, s'est ouverte, à l'Intercontinental Hôtel à Pointe aux Piments.

Environ 150 participants, dont des praticiens du droit du travail et des spécialistes des ressources humaines, assistent à la conférence de deux jours qui se concentrera sur divers thèmes tels que le travail à distance ; vie privée et droits au travail; l'avenir du travail et les implications de la transformation numérique ; et le droit du travail et des relations industrielles dans une île Maurice post-COVID-19, entre autres.

Présent à l'ouverture, le conseiller pour les relations industrielles et les questions politiques du ministère du Travail, du Développement des ressources humaines et de la Formation, M. Mariahven Caremben, a indiqué qu'une main-d'œuvre qualifiée, mobile et agile est devenue la condition préalable à la réalisation des objectifs économiques et sociaux.

Il a souligné que la nature du travail, la main-d'œuvre et les relations de travail sont constamment remodelées par l'évolution démographique, une plus grande intégration mondiale, une concurrence accrue et les progrès technologiques. Les entreprises de tous les secteurs utilisent la technologie pour accroître leur efficacité et obtenir un avantage concurrentiel, a-t-il ajouté.

M. Caremben a souligné que les technologies émergentes sont de plus en plus utilisées pour améliorer la façon dont nous gérions les personnes, mais qu'en même temps, elles susci-



tent des inquiétudes concernant les droits des travailleurs atypiques, la confidentialité des données et la surveillance du lieu de travail. Il a également souligné la nécessité pour les lois du travail de suivre le mouvement et de s'adapter à la dynamique en constante évolution, ajoutant que les gouvernements ont la responsabilité d'adapter les législations du travail afin que les travailleurs ne deviennent pas les victimes du changement.

Le gouvernement, a-t-il dit, a proposé la loi sur les droits des travailleurs en 2019 pour réévaluer la législation du travail, consolider les droits fondamentaux des travailleurs et assurer une meilleure protection des emplois des travailleurs. Plusieurs mesures ont été prises pour le bien-être des travailleurs, à savoir le travail à domicile, les horaires de travail flexibles, le salaire minimum national et le Fonds de garantie des salaires.

Également présent, le président du Conseil des licenciements, M. Rashid Hossen, a déclaré que la technologie jouait un rôle clé pour assurer la continuité des travaux pendant la pandémie

de COVID-19 et a souligné l'importance d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies dans les relations de travail et industrielles. La conférence, a-t-il ajouté, offre une plate-forme importante aux participants pour partager leur expertise et renforcer la collaboration entre les pays d'Afrique.

Pour sa part, le directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT) de Madagascar, M. Coffi Agossou, a déclaré que l'OIT a fait beaucoup d'efforts pour apporter des solutions opportunes et cohérentes pour apporter de nouvelles normes et normes et protéger les travailleurs.

Il a également insisté sur les objectifs de l'OIT qui sont de promouvoir les droits au travail, d'encourager les possibilités d'emploi décent, d'améliorer la protection sociale et de renforcer le dialogue sur les questions liées au travail. Il est important d'apporter de nouvelles règles et normes au travail et de renforcer l'efficacité des institutions du travail grâce à la modernisation de la législation du travail, a-t-il ajouté.

Le ministre de la Santé récompense les lauréats du Prix d'excellence de la fonction publique 2022

Les officiers de l'unité de soins coronariens de l'hôpital Dr A.G Jeetoo ont été récompensés pour avoir remporté le prix d'or du prix d'excellence de la fonction publique (PSEA) 2022, par le ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kailesh Jagutpal, lors d'une cérémonie tenue au siège de son ministère à Port-Louis.

La directrice générale du ministère de la Santé et du Bien-être, Mme Devi Chand Anandi Rye Seewooruthun, et d'autres personnalités étaient présentes à cette occasion.

Dans son allocution, le ministre Jagutpal a félicité l'équipe de l'Unité coronarienne pour sa participation et ses performances exceptionnelles pour l'année 2022 dans plusieurs activités. Il s'agit notamment de : l'attribution du titre de champion à l'Unité de réduction des risques pour la base de données nationale des patients toxicomanes dans le contexte de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ; et la victoire du tournoi de scrabble et de football 2022 du Conseil du bien-être des officiers publics.

Le ministre de la Santé a fait remarquer que l'unité de soins coronariens de l'hôpital Dr A.G Jeetoo a remporté le prix d'or de la PSEA pour la troisième fois consécutive. Cela, a-t-il souligné, est la preuve de l'engagement, du dévouement et du travail acharné du personnel médical pour innover en permanence et fournir les meilleurs services de soins de santé au public.

Parlant de la participation du Département au SMSI, il a indiqué que le personnel a créé un logiciel où les détails des patients prenant de la méthadone sont enregistrés. Il a ajouté que les informations sur les personnes prenant de la méthadone, depuis son introduction en 2006 à Maurice, sont désormais disponibles sur un système numérisé et facilement accessibles. Il a félicité le personnel pour avoir développé ce logiciel qui, selon lui, a acquis une reconnaissance internationale.

Le ministre Jagutpal a d'ailleurs saisi cette occasion pour exprimer ses remerciements à tout le personnel de son ministère pour leur travail assidu 24 heures sur 24 et la prompte prestation de services.

Mobilisation en baisse, invitation de Borne aux syndicats, manifestation le 6 avril... Ce qu'il faut retenir de la journée

La 10e journée de mobilisation contre la réforme des retraites a vu moins de Français dans les rues. La Première ministre se dit prête à recevoir les syndicats.

La mobilisation continue contre la réforme des retraites, mais a connu un essoufflement ce mardi 28 mars. La 10e journée de mobilisation a été un peu moins suivie que la précédente. Les quatre points essentiels à retenir de cette journée.

Élisabeth Borne invite l'intersyndicale à Matignon

Les syndicats et l'exécutif vont se reposer. Après une dixième journée d'action mardi, le numéro 1 de la CFDT, Laurent Berger, a révélé que l'intersyndicale était invitée en début de semaine prochaine à Matignon par Élisabeth Borne, mettant fin à des semaines d'absence de dialogue entre les deux parties.

« On ira. On en a parlé entre nous. Oui, on pense collectivement qu'il faut y aller pour porter nos propositions », a déclaré Laurent Berger sur TMC. « Y compris » la proposition de médiation dont l'hypothèse avait pourtant été balayée par Olivier Véran dans la journée.

Interrogé, Matignon a confirmé l'invitation, mais n'a fait aucun commentaire sur son ordre du jour. « Ce qui est sûr, c'est que



nous, on ira discuter des retraites. Et du travail parce que ça va avec, mais [surtout] des retraites ! » a insisté le leader de la CFDT.

Une mobilisation en baisse, une 11e journée de manifestations le 6 avril

Les chiffres des autorités sont en repli : le ministère de l'Intérieur a recensé 740 000 manifestants dans toute la France, dont 93 000 à Paris, la CGT « plus de 2 millions », dont 450 000 dans la capitale. C'est moins que lors de la journée du 23 mars, qui avait réuni un peu plus d'un million de Français, selon le ministère. Malgré cette mobilisation en baisse, l'intersyndicale a appelé à une nouvelle journée de mobilisation le jeudi 6 avril.

De nouveaux affrontements

Mardi, comme la semaine dernière, des heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont éclaté dans plusieurs villes alors que les violences autour de la bassine de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), durant le week-end, étaient encore dans toutes les têtes.

À Paris, où 10 000 contrôles ont eu lieu autour du cortège, un commerce Leclerc a été pillé et plusieurs feux de poubelles allumés avant des affrontements à l'arrivée place de la Nation. Trois heures après la fin du cortège, la police repoussait les derniers manifestants vers le métro. La préfecture de police a fait état d'au moins 55 interpellations.

Tensions aussi à Dijon, Lyon, Lille et Toulouse, où les forces de l'ordre ont fait usage de canons à eau. Nantes, Bordeaux, Strasbourg, Besançon et Nancy ont aussi connu des échauffourées.

Redoutant ces incidents, le ministre de

l'Intérieur Gérald Darmanin avait déployé un « dispositif de sécurité inédit » : 13 000 policiers et gendarmes, dont 5 500 dans la capitale. « La France ne se mène pas à coups de trique », a répliqué l'Insoumis Jean-Luc Mélenchon, appelant ses troupes au « sang-froid ».

Des secteurs encore perturbés, fin de la grève des éboueurs

Certains secteurs sont encore perturbés par les grèves contre la réforme des retraites. La circulation des trains était perturbée, avec trois TGV sur cinq et un TER sur deux en moyenne selon la SNCF. À Paris, Lorient et Marseille, des manifestants ont envahi les voies ferrées. La tour Eiffel était aussi fermée, comme l'Arc de Triomphe ou le château de Versailles.

En revanche, chez les éboueurs parisiens, la CGT a annoncé la suspension de la grève et du blocage des incinérateurs à partir de mercredi, alors que 6 600 tonnes de déchets jonchent encore les rues de la capitale. Si les enseignants étaient moins mobilisés (8 % de grévistes selon le ministère), des dizaines de blocages d'universités, de lycées et même de collèges ont été recensés, d'Avignon au Havre, de Lille à Bordeaux.

La mobilisation des jeunes, surveillée comme le lait sur le feu par les autorités, a elle aussi marqué le pas : ils étaient 400 000 dans la rue, selon les affirmations de l'Unef, contre 500 000 le 23 mars.

La croissance économique sera modérée au Canada

Les provinces canadiennes connaîtront une faible croissance économique d'ici la fin de 2023 et en 2024, selon un nouveau rapport que le Conference Board du Canada dévoile mardi.

Cependant, l'économiste en chef de l'organisme, Pedro Antunes, affirme que les pires scénarios, qui prévoient une récession prolongée ou d'importants déséquilibres sur les marchés du travail et des capitaux, apparaissent désormais moins probables.

À son avis, les secteurs de l'hébergement, des transports et des arts et loisirs deviendront des moteurs de la croissance économique jusqu'en 2025.

Le Conference Board observe que les effets de la politique monétaire se font progressivement sentir dans plusieurs domaines de l'économie du Québec, notamment l'investissement et la consommation. La demande de logements diminue en raison de la hausse des taux d'intérêt et restera modeste dans les années à venir, étant donné la faible croissance démographique anticipée. La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec devrait s'établir à 0,2 % en 2023, l'une des plus faibles parmi les provinces, avant d'atteindre 2 % en 2024.

Pour l'Ontario, le Conference Board prévoit que le PIB augmentera de 0,5 % cette année et de 2,5 % en 2024. La croissance de la production de la province dépassera celle du Canada dans son ensemble cette année et l'année prochaine.

Même si le Nouveau-Brunswick continue de connaître une croissance démographique, le Conference Board prévoit que sa croissance économique sera faible, de 0,1 % en 2023 et de 1,8 % l'an prochain.



En Nouvelle-Écosse, l'augmentation des coûts du logement et de l'énergie a été plus marquée que dans la plupart des autres provinces. Par conséquent, on s'attend à une diminution de la consommation réelle des ménages cette année et le PIB de la province n'augmentera que de 0,3 % cette année.

Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, son économie profite du tourisme et de la tenue des Jeux d'hiver du Canada, mais ses secteurs de l'agriculture et de la pêche demeurent confrontés aux dommages causés par l'ouragan Fiona. Le Conference Board prévoit que le PIB de la province augmentera de 0,9 % cette année et de 2,5 % en 2024.

L'organisme ajoute que cette année, le produit intérieur brut progressera de 2,2 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 2,1 % en Alberta, de 1,6 % en Saskatchewan, de 0,9 % au Manitoba et de 0,4 % en Colombie-Britannique.

Espagne: enquête de l'autorité de la concurrence contre Google

L'autorité espagnole de la concurrence a ouvert une enquête contre Google visant de « possibles pratiques anti-concurrentielles » de la part du géant américain, accusé d'avoir imposé « des conditions commerciales inéquitables » à des médias et des agences de presse, a-t-elle annoncé dans un communiqué.

Cette enquête contre Google et sa maison mère Alphabet cherche à déterminer si le géant américain a imposé des « pratiques pouvant représenter un abus de position dominante » à l'égard des groupes de médias, a indiqué la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC) dans un communiqué publié mardi soir.

Elle a été ouverte après une plainte d'une organisation représentant des groupes de presse, des maisons d'édition et des auteurs, le Centro Español de Derechos Reprográficos (Centre espagnol des droits de reproduction), explique la CNMC.

Selon l'autorité de la concurrence, Google pourrait avoir imposé « des conditions commerciales inéquitables à des éditeurs de publications de presse et des agences de presse établies en Espagne, relatives à l'exploitation de leur contenu protégé par la propriété intellectuelle ».

La CNMC n'indique pas la période concernée par l'enquête, ni quel type de sanctions encourt Google si ces accusations d'abus de position dominante venaient à être démontrées.

L'Union européenne (UE) et certains pays membres ont multiplié ces dernières années les contentieux avec les géants américains du numérique dont Google, qui a été sanctionné par de lourdes amendes de l'UE, pour un total de 8 milliards d'euros, dans trois dossiers antitrust.

L'UE s'est accordée, en mars 2022, sur une nouvelle législation, le Règlement sur les marchés numériques, pour mettre fin aux abus de position dominante des géants du numérique.

La notion de « droits voisins », qui permet aux journaux, magazines ou agences de presse de se faire rémunérer lorsque leurs contenus sont réutilisés sur la Toile, a été instituée pour les plateformes en ligne par une directive européenne, adoptée en mars 2019 par le Parlement européen.

La France a été le premier pays de l'UE à appliquer la réforme, avec une loi adoptée en juillet 2019, entrée en vigueur trois mois plus tard.

Bilan financier

Le Groupe SBM réalise des bénéfices après impôts de Rs 3,6 milliards

Le Groupe SBM a publié son bilan financier mercredi dernier. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les bénéfices après impôts ont plus que doublé pour atteindre Rs 3,6 milliards.

Commentant les résultats de l'exercice financier clos le 31 décembre 2022, M. Sattar Hajee Abdoula, président du conseil d'administration de la SBM Holdings Ltd, déclare : «Malgré des conditions de marché difficiles, le Groupe a renforcé et accéléré sa dynamique de croissance. C'est très encourageant de voir que 2022 a été une année de redressement pour le Groupe grâce aux mesures stratégiques mises en place ainsi qu'au dévouement de tous nos employés et autres parties prenantes. En effet, l'organisation a enregistré une solide performance financière sur plusieurs fronts. Cela fait suite à la mise en application soutenue de nombreuses initiatives pour promouvoir notre efficience opérationnelle, renforcer notre modèle de gestion de risques et améliorer notre compétitivité. Nos résultats financiers démontrent que la stratégie adoptée, depuis ces trois dernières années, dans toutes les juridictions où nous sommes présents, s'avère bénéfique. Nous continuons cependant à consolider nos capacités opérationnelles et la proximité avec nos clients».

Les points saillants

De manière générale, la profitabilité du Groupe a été soutenue par la dynamique de croissance de nos activités et la diminution des provisions sur les créances douteuses suite au renforcement du dispositif de gestion des risques de l'organisation. En conséquence, le 'return on average shareholders' equity' a atteint 13,6 % pour l'exercice



clos le 31 décembre 2022, contre 6,7 % pour le précédent exercice.

Nos résultats d'exploitation ont augmenté de 15,8 % pour atteindre Rs 13,7 milliards grâce à des hausses de 18,3 % et 11,2 % des revenus nets d'intérêts et des revenus hors intérêts, respectivement, ces derniers étant soutenus par des améliorations notables au niveau du 'net fee and commission income' et du 'net trading income'.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 13,9%, reflétant l'investissement dans le capital humain et le renforcement de nos capacités opérationnelles.

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation soutenue des prêts et avances bruts à la clientèle non bancaire, qui ont atteint Rs 163,5 milliards au 31 décembre 2022, con-

tre Rs 145,1 milliards au 31 décembre 2021, tandis que les dépôts de la clientèle non bancaire s'élevaient à Rs 293,4 milliards.

Les fonds propres du Groupe sont restés confortables à Rs 33,6 milliards au 31 décembre 2022. Prenant en ligne de compte le développement des activités, le ratio d'adéquation des fonds propres a atteint 19,1%, ce qui est supérieur aux seuils réglementaires. Le Groupe a maintenu des ratios de liquidité solides, tandis que l'amélioration relative des indicateurs de qualité des actifs est un signe encourageant.

Perspectives

Le Groupe a, depuis trois ans, mis en place diverses initiatives visant à améliorer la façon dont il est structuré, opère et s'en-

gage avec ses clients. En s'appuyant sur l'élan actuel, le Groupe s'engage, entre autres actions clés, à réaliser de nouveaux investissements afin de se munir des moyens adéquats pour concrétiser ses diverses ambitions de croissance, tant à Maurice que dans d'autres pays où elle est établie.

En guise de conclusion, M. Sattar Hajee Abdoula souligne : « Nous sommes conscients que le chemin à parcourir est long. Mais, le Groupe est disposé à prendre toutes les mesures nécessaires qui aideront la SBM Holdings Ltd à renforcer ses capacités à générer de la rentabilité, tout en améliorant sa solidité financière et en forgeant une organisation plus résiliente, agile et innovante, en particulier face à un environnement économique difficile. Tout en agissant de manière informée et disciplinée, le Groupe renforcera encore plus son capital humain, ses capacités technologiques et ses canaux digitaux dans le but de capitaliser sur les opportunités de croissance identifiées sur les marchés et dans les juridictions où nous opérons. Tout en diversifiant prudemment ses sources de revenus, le Groupe reste déterminé à aider et accompagner ses clients dans leurs démarches. Dans cette optique, le Groupe continuera à enrichir sa proposition de valeur et à fournir un service de qualité. Au final, nous nous engageons à positionner le Groupe SBM comme un acteur de référence dans le domaine des services bancaires et financiers et à soutenir la création de valeur à long terme pour nos parties prenantes, notamment nos actionnaires, nos clients, nos employés ainsi que les économies et les sociétés au sein desquelles nous opérons ».

France

Réforme des retraites : le Conseil constitutionnel se prononcera le 14 avril



Les neuf membres du Conseil constitutionnel se prononceront le 14 avril sur la constitutionnalité de la loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023, adoptée sans vote à l'Assemblée nationale le 20 mars dernier, et dont la mesure phare, le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, est massivement contestée par les syndicats et dans la rue depuis janvier.

Le Conseil constitutionnel rendra ses décisions sur la réforme controversée des retraites le vendredi 14 avril, "en fin de journée", a-t-il annoncé mercredi 29 mars dans un communiqué.

Les "sages", doivent rendre "deux décisions" : l'une sur la constitutionnalité du projet de loi adopté au Parlement après un recours au 49.3, et l'autre sur la recevabilité de la demande de référendum d'initiative partagée (RIP) lancée par la gauche.

Comme il est d'usage pour chaque loi, la Première ministre Elisabeth Borne avait saisi directement le Conseil constitutionnel le 21 mars pour vérifier la constitutionnalité du texte qui repousse l'âge légal de départ à 64 ans.

Cet haute instance étatique est composée de neuf membres, nommés par le pouvoir politique (président de la République, présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat) et majoritairement issus des rangs de la droite, dont à titre d'exemple l'ancien Premier ministre Alain Juppé. Elle est actuellement présidée par un autre ancien Premier ministre : Laurent Fabius, issu du Parti socialiste.

Députés et sénateurs de gauche reçus le 4 avril

Des députés de gauche et ceux du RN ont chacun déposé des recours pour contester la réforme, et les sénateurs de

gauche en ont fait autant. Le Conseil constitutionnel recevra des députés de gauche en audition le mardi 4 avril à 14 h 30, selon des sources parlementaires.

Le groupe RN, lui, n'a pas demandé à être reçu, considérant que ses arguments figuraient déjà dans sa saisine.

Les parlementaires d'opposition dénoncent notamment le recours à un budget rectificatif de la Sécurité sociale et aux délais d'examen contraints par l'article 47-1 de la Constitution. Ils estiment que la procédure "urgente" a été "détournée".

Ces parlementaires soulèvent aussi la question de l'index senior dans les entre-

prises, un "cavalier législatif" qui n'aurait pas sa place dans un texte budgétaire à leurs yeux.

Le 14 avril, les Sages peuvent décider de valider l'ensemble du texte ou d'en censurer tout ou partie.

Référendum d'initiative partagée

Les "sages" doivent aussi se prononcer sur une autre procédure initiée par la gauche : la demande de référendum d'initiative partagée, une démarche complexe qui n'a jamais abouti jusqu'ici.

Environ 250 parlementaires d'opposition proposent de soumettre à un référendum le fait que l'âge légal de départ à la retraite "ne peut être fixé au-delà de soixante-deux ans".

Le Conseil doit en vérifier la recevabilité, en regardant si la consultation porte sur les domaines de "l'organisation des pouvoirs publics, des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale et aux services publics qui y concourent".

Puis pourrait s'ouvrir le recueil des signatures citoyennes. Le quota à atteindre correspond à un dixième des électeurs, soit autour de 4,87 millions de signatures, dans un délai de neuf mois, pour ouvrir la voie à un référendum.

Toutefois, l'organisation d'une telle consultation ne suspend pas l'éventuelle promulgation du texte sur les retraites, selon la constitutionnaliste Anne-Charlène Bezzina.

Liverpool en pole position pour signer une star de Chelsea

Liverpool lorgnerait bien un milieu offensif de Chelsea, en vue du mercato. Les Reds seraient en pôle pour le recruter, malgré l'intérêt des deux Manchester.

Liverpool se prépare pour un mercato estival chargé après une saison décevante et sans trophées. Jürgen Klopp, le manager des Reds, sait qu'une refonte majeure de son effectif est nécessaire. Et l'accent devrait être mis sur le renforcement du milieu de terrain.

D'après les renseignements recueillis par The Athletic, une cible de choix sort du lot, ce printemps : Mason Mount, le milieu de terrain offensif de Chelsea. Formé au club, le joueur a disputé 192 matchs et inscrit 33 buts sous les couleurs des Blues. Il a aussi délivré 37 passes décisives.

Un avenir incertain à Chelsea

Mason Mount est dans une situation délicate, dans le club londonien. Son contrat expire à l'été 2024, et les discussions pour une prolongation tardent à se conclure. Le milieu souhaiterait un salaire avoisinant les 280 000 euros par semaine, mais Chelsea n'aurait pas encore répondu à cette demande.

Si les deux parties ne trouvent pas d'accord lors des prochaines négociations, l'international anglais (36 sélections, 5 sélections) pourrait être placé sur la liste des transferts. Manchester United et Manchester City seraient également intéressés par le joueur, mais Liverpool semble être en tête de la course.

L'intérêt de Liverpool pour Mason Mount serait donc très sérieux. Mais le joueur ne sera pas cédé facilement par Chelsea. Les dirigeants des Blues espèrentraient obtenir

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

Notice for permission for land use within residential zone

Take notice that I Miss Noorjahan Fariha Naim Akhtar will apply to the Black River District Council for a Building and land Use Permit for a proposed construction of a commercial building to be used as General retailer (Excluding Liquor) and Non-foodstuff (foodstuff Predominant) ground floor only situated at Lot No. 2 Avenue des Framboisiers, Belle Vue, Albion.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above named Council within 15 days from the date of this publication.

Dated this 29/03/2023

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that I Marie Lourdes Myriam Jaygobin will apply to the Municipal Council of Quatre Bornes for a building and land use permit for a proposed Victualler selling cooked food at Renganaden Seenevassen Avenue Quatre Bornes.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above named Council within 15 days from the date of this publication.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that I Mohammad Naeem Udhin will apply to the Municipal Council of Vacas/ Phoenix for a building and land use permit for a proposed construction of a commercial/ residential building consisting of a ground floor to be used as sale of motor vehicles parts, tyres and accessories and three additional floors for residential purposes at Royal Road, Phoenix.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above named Council within 15 days from the date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, Mr. Jocelin Burni Motoosamy will apply to the Municipal City Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for a proposed conversion of part of existing ground floor building to operate as **Dealer in liquor and alcoholic products (Wholesale)** at No.20, Avenue Caille, Petit Verger, Pointe Aux Sables.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated – 30th day of March, 2023.

près de 70 millions d'euros pour leur milieu de terrain. Tandis que Liverpool serait prêt à offrir environ 40 millions d'euros pour s'attacher ses services. Le média pense que les négociations pourraient aboutir pour un montant proche de 50 millions d'euros.

La venue de Mason Mount constituerait un gros coup pour les Reds, sur le marché des transferts. Son expérience et sa polyvalence seraient certainement appréciées dans l'entrejeu de l'équipe de Jürgen Klopp, qui connaît des difficultés cette saison.

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

1. Notice is hereby given that the Company, **KKR INVESTMENT HOLDINGS III, LTD**, a Global Business Company having its registered office at C/o Citco (Mauritius) Limited, 4th Floor, Tower A, 1. Cybercity, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.
- 2.. Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.
3. Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not less than 28 days of the date of this notice.

Dated this 28th March 2023
Company Secretary

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "Conatus Ltd" (Company No. 165102 AC), an Authorised Company and having its registered office at 2nd Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis is on this 30th March 2023 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 30th day of April 2023.

St Lawrence Management Limited
Registered agent
Date: 30 March 2023

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 24th day of March 2023 has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions by virtue of which shall take place before the Master's Court, **the Sale by Licitation prosecuted at the request of Mrs Rajcoomaree CHEEKHOORY, the lawful wife of Mr. Rameshwur NOWBUTH against 1.- Mr. Sumilduth CHEEKHOORY and 2.- Mrs Maltee MUDHOO, Widow of late Indurjeet CHEEKHOORY** of "A portion of land of the extent of TWO HUNDRED AND SIXTY NINE SQUARE METRES AND SEVENTY ONE HUNDREDTHS SQUARE METRES (269.71m²), being Lot No. 1, situate in the District of Port Louis, place called Champville, Sainte Croix and bounded according to a memorandum of survey drawn up by Mr Louis Maurice DUMAZEL, late Sworn Land Surveyor, dated 05/06/1991 and registered in Reg LS 27 No. 4490 as follows:- On the first side, partly by Mr Marcel Taikie and partly by Louis Baudot Street, on a total length of ten metres fifty four centimetres (10.54m); On the second side, by Mr. George Gaetan Trapu, on twenty five metres and ninety seven centimetres (25.97m); On the third side, by a 'canal de décharge' on ten metres thirty nine centimetres (10.39m); On the fourth side, by Lot No. 2, on twenty five metres and ninety seven centimetres (25.97m). The whole as morefully described in deed transcribed in TV 2184/78. There exists on the said portion of land: 1.- A two storey concrete building, of which the second floor is still under construction (without having obtained a Building Permit from the Relevant Authority) and which belongs to the succession. 2.- A concrete building which belongs personally to the petitioner. Both buildings are provided with water and electricity supplies. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.
Dated at Port Louis, this 24th day of March 2023.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedrale Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale

NOTICE UNDER ARTICLE 1398 OF THE CIVIL CODE

NOTICE is hereby given that in virtue of a deed drawn up by and before Notary Public Mr A. I. GOPEE, dated the 15th of December, 2022 and homologated by the Honourable, Mrs. R. D. Dabee, Judge of the Supreme Court on the 20th of March, 2023, **Balram GAUNGOO and his wife Seewanee GAUNGOO (born RAMESSUR)** who were married on the 21st day of July, 2000, under the legal system of community of goods and property, Marriage Certificate bearing No. 159 of 2000, at Goodlands in the District of Riviere Du Rempart, have been authorized to change their matrimonial regime into that of "**Legal system of separation de biens**", so that now they may be governed by the "**Regime Legal de separation de biens**" as provided by Law.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 29th day of March, 2023.

Mrs A. Jaddoo,
of, 24, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Applicants' Attorney.

LEGAL NOTICE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Master and Registrar thereof)

In the matter of :-

Development Bank of Mauritius Ltd,
having its registered office situate at La Chaussée Street,
Port-Louis.

Plaintiff

- 1.- Yashoda Devi BOODHOO also called Jashoda Devi BOODHOO;
- 2.- Lalita BOODHOO;
- 3.- Amrita BURUNDAYAL (born BOODHOO), the lawful wife of Mr. Gayganand BURUNDAYAL;
- 4.- Atmanand BOODHOO;
- 5.- Praveen Kumar BOODHOO; All heirs and successors of late Soolabha BOODHOO (born SOOBA) and Dummur BOODHOO as per affidavits transcribed in Vol TV 3995/23 and TV 8762/19 respectively and residing at 15, Farquhar Street, Curepipe.

Defendants

TAKE NOTICE FOR THAT:-

1.- On the 22nd of June, 2022 has been filed in the office of the Master and Registrar, the Memorandum of Charges (Cahier des Charges) under and pursuant to which shall take place before the Master's Court the Sale by Levy, prosecuted at the request of the Plaintiff against the You, the Defendants nos. 2 and 3 amongst others, of the hereunder described immoveable property, viz:-

DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:- Une portion de terrain de la contenance d'un arpent vingt cinq perches située au quartier de Flacq, lieu dit Clémencia et bornée d'après titre comme suit:- D'un côté par Monet ou ayants droit sur cent pieds; Du deuxième côté par Dhawraj Boodhoo sur cinq cent pieds; Du troisième côté par Bhurosah ou ayants droit sur cent pieds; Et du quatrième et dernier côté par Oodoonath ou ayants droit sur cinq cent pieds. And in virtue of Memorandum of Conversion drawn up by L. M. Dumazel, Sworn Land Surveyor dated the 26/08/1991, the above portion of land has been found to be equivalent to **five thousand two hundred and seventy six and eight hundredths square metres (5276.08m²)** and is bounded as follows:- "Du premier côté par Monet ou ayants droit sur trente deux mètres et quarante neuf centimètres (32.49m); Du deuxième côté par Dhawraz Boodhoo aussi appelé Dhanraj Boodhoo sur cent soixante deux mètres et quarante cinq centimètres (162.45m); Du troisième côté par Bhurosah ou ayants droit sur trente deux mètres et quarante neuf centimètres (32.49m); Et du quatrième et dernier côté par Oodoonath ou ayants droit sur cent soixante deux mètres et quarante cinq centimètres (162.45m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in Volumes TV 1240/53, TV 1280/28, TV 1282/138, TV 1294/120, TV 1303/216 and Pin No. 1407040092.

2.- NOW TAKE FURTHER NOTICE You, the Defendants nos. 2 and 3, that the above matter which came for **Reading** on the 02nd February 2023, has now been fixed to **THURSDAY the 08th of June, 2023 at 1.30 p.m before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches Street, Port-Louis** for the **Reading** of the said Memorandum of Charges, and you may make thereon such observations/objections as you may think fit and further to be present at the time of the **reading** of the said Memorandum of charges at which time a day shall be fixed for the final adjudication of the said immoveable property.

3.- WARNING YOU, the Defendants nos. 2 and 3 that the **Reading** will be take place on the day, date and hour aforesaid whether you be present or not.

This publication is being made in virtue of an Order made on the 15th day of March, 2023 by Her Ladyship, Honourable G. Jugessur- Manna, Judge sitting in Chambers.

Under all legal reservations,
Dated at Port-Louis, this 24th day of March, 2023.

Me. R. Bucktowns SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.
Plaintiff's Attorney

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

1. Notice is hereby given that the Company, **ZUMRUT INVESTMENTS LTD**, a Global Business Company having its registered office at C/o Citco (Mauritius) Limited, 4th Floor, Tower A, 1 Cybercity, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.
2. Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.
3. Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies, not less than 28 days of the date of this notice.

Dated this 28th March 2023

Company Secretary

The Annual General Assembly

Registered Number 455- The Annual General Assembly and Election of the Private Sector Employees Union will be held on Wednesday 26th of April 2023 at 3.30 p.m. at Roche Bois Social Welfare Centre, Roche Bois.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of the last Assembly.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report for the year 2022.
5. Approval of estimates of Receipts and Expenditure for the year 2023.
6. Partial amendment of rules.
7. Election of members of the Managing Committee.
8. Nomination of negotiators.
9. Nomination of two Auditors.
10. Review the past work of the union.
11. Plan future tasks.
12. A.O.B.

Letters of candidature should reach the secretary of the union by latest 10th of April 2023. With regards to agenda 6, 7, 8 and 9 notice is hereby given that a ballot may be taken.

The election of members of the Managing Committee at MFD and FDM will be held on 20th and 21st of April 2023 respectively between 10 a.m. and 2.00 p.m.

Devianand Narain
Secretary

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr Farzula AULEEAR**, electing his legal domicile in the office of **Me. Pravind NATHOO**, Attorney at Law, of No. 10, Georges Guibert St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his name **Farzula** into those of **Lucas Fazula**, so that in the future, he shall bear the names and surname of **Lucas Fazula AULEEAR**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 28th day of March 2023.

Mr Farzula AULEEAR.
Applicant

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:

Adill Hussein TEELUCK

Petitioner

V/S

Binty Aly TEELUCK (born MARIAMO)

Respondent

NOTICE OF TRIAL

TAKE NOTICE that in virtue of an Order made by the Honourable Judge of the Supreme Court of Mauritius (Family Division) on the 12th day of December, 2022, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted Service by way of publication.

NOW TAKE FURTHER NOTICE you the abovenamed Respondent, that the matter has been fixed to **Wednesday the 26th day of July, 2023 at 10.00 a.m for MERITS** before the Supreme Court (Family Division), situate at C/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, to show cause, if any, why the said case should not be proceeded with and you the abovenamed Respondent are hereby requested to appear before the above Court on the aforesaid day and hour.

Warning you the abovenamed Respondent, that the case will be proceeded with whether the Respondent is present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 30th day of March, 2023.

Me. M. I. Dauhoo
Of Cathedral Square, Port Louis.

Petitioner's Attorney

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "Sayi Green Consultants" (Company No.: 164626 AC), an Authorised Company having its registered office at 2nd Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis, Mauritius is on this 29th day of March 2023 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 29th day of April 2023.

St Lawrence Management Limited
Secretary

Date: 29th day of March 2023

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "The Flying Desk" (Company No.: 137158 AC), an Authorised Company having its registered office at 2nd Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis, Mauritius is on this 29th day of March 2023 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 29th day of April 2023.

St Lawrence Management Limited
Secretary

Date: 29th day of March 2023

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 20th day of July, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Un bâtiment résidentiel à étage en blocs de ciment sous dalles d'une superficie totale d'environ TROIS MILLE PIEDS CARRES (3,000 P²) soit DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT METRES CARRES ET SOIXANTE ET ONZE CENTIEME DE METRE CARRE (278.71 M²) érigé sur une portion de terrain de la contenance de CENT QUARANTE HUIT METRES CARRES (148 M²) situé au quartier de la Rivière du Rempart, lieu dit Camp Carol, Grand Baie, étant le Lot 81B du terrain de l'Etat, loué du gouvernement de la République de Maurice. (PIN Number :-1305100051) The said portion of land of ONE HUNDRED AND FORTY EIGHT SQUARE METRES (148 M²), being held on lease from the Government of Mauritius by Mr. NABEEBOCUS Mohammad Anwar as from the 06/08/2010 for the term of FORTY NINE AND A FRACTION YEARS ensuing to expire on the 30/06/2060 as stipulated in the State Land Lease Agreement made on the 19/10/2010 and 04/11/2010, registered and transcribed in Vol: TB 458/2 is bounded as follows:- Towards the North, by surplus of State Land, on TEN METRES (10 M 00); Towards the East, by surplus of State Land (Lot No. 80A), on FOURTEEN METRES AND FORTY (14 M 40); Towards the South, partly by an access road THREE METRES (3 M 00) wide and partly by surplus of State Land (Lot No. 81C), on a total length of TEN METRES (10 M 00); Towards, the West, by a footpath ONE METRE AND FIFTY (1 M 50) wide on SIXTEEN METRES AND TWENTY FIVE (16 M 25). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation the whole as more fully described in (i) title deed drawn up by Mr. Ahmad Ibrahim Gopee, Notary Public, on the 06/08/2010 registered and transcribed on the 13/08/2010 in Vol. 7841/23 and (ii) in State Land Lease Agreement made on the 19/10/2010 and 04/11/2010, registered and transcribed in Vol: TB 458/2. 2. The rights to the lease mentioned above. There exists on the above described portion of land a storeyed concrete building under slab provided with water and electricity supplies.

The whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Mohammad Anwar NABEEBOCUS.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 28th day of March, 2023.

Udhisteer K. Ragobur
ENSafrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis
Attorney in charge of the sale

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:-

Anita Kumaree RUGHOOBUR

PETITIONER (W)

V/S
Prahil Singh YADAV

RESPONDENT (H)

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an Order made on 27/09/2022 by His Lordship, The Honourable, J. B. G. Marie JOSEPH, Judge of the above Court, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect substituted service in the above matter by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute", and that the above matter has been fixed for **MERITS** on **Tuesday the 13th June 2023 at 10.00 hrs, before the Supreme Court (Family Division), situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most formally required to attend before the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 29th day of March 2023.

Me. Said BAICHOO
Of Bahemia Building, Sir William Newton St, Port Louis.
Attorney for the Petitioner

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 20th day of July, 2023 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Une portion de terrain de la contenance de SOIXANTE DIX HUIT TOISES CARREES (78 T²) soit DEUX CENT QUATRE VINGT SEIZE METRES CARRES ET TRENTE CENTIEMES (296.30 M²), située au quartier des Plaines Wilhems, lieu-dit Quatre Bornes, d'Epinay Lane II No. 25 (anciennement Avenue Dunant). Au titre de propriété ci-après relaté, il a été observer que la susdite portion de terrain a depuis été ré-arpentée par Monsieur Mehta Purang, arpenteur juré et a été par lui trouvée être d'une contenance de TROIS CENT TRENTE QUATRE METRES CARRES ET SOIXANTE CINQ CENTIEMES (334.65 M²), suivant son rapport de description avec plan figuratif y joint, en date du 07/07/2011, enregistré au Reg :- LS 74/680 et comprise dans les abornements suivants :- (PIN Number :- 1721570013) Du premier côté, par Avenue C. Dunant, sur DIX SEPT METRES ZERO HUIT (17 M 08) ; Du deuxième côté, par Monsieur Darmarajoo Ramasawmy, sur DIX NEUF METRES SOIXANTE HUIT (19 M 68) ; Du troisième côté, par Monsieur Leoville Emmanuel Marimootoo, sur DIX NEUF METRES TRENTE (19 M 30) ; Et du quatrième et dernier côté, par Monsieur Jean Jules Etienne, sur une ligne brisée en trois parties mesurant (i) QUATRE METRES QUATRE VINGT DIX HUIT (4 M 98) (ii) SOIXANTE CINQ CENTIMETRES (0 M 65) (iii) DOUZE METRES VINGT SEPT (12 M 27). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as more fully described in title deed drawn up by Mr. Daniel Philippe Patrice Avrillon, Notary Public, on the 16/08/2011 and 17/08/2011, registered and transcribed on the 24/08/2011 in TV 8198/28.». Land:- Zoning:- Residential Site:- The regular shaped land has an even topography with a frontage of 17.08 metres to a common road – Avenue C. Dunant. Avenue D'Epinay is about 22 metres away from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access:- Access to property is by means of a tarred and vehicular road. Services:- Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood:- Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious and some luxurious residential buildings in a heavily built-up residential zone. The commercial centre of Quatre Bornes is easily accessible. All amenities including public transport are available in the region. Building:- Residential building:- The three storey (ground floor + two upper floors) residential building is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. Part of external walls is cladded with decorative stones. (a) Area – 250 M² or 2,690 ft²; (b) State of repair – Good; (c) Finishes: Openings – Aluminium glazed doors and windows. Plastering and paint – External walls are rendered and painted; Existing site improvements:- Property is enclosed within boundary block walls and stone walls on frontage to road fitted with a vehicular metal framed gate.

The whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. David CHRISTINE and Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 28th day of March, 2023.

Thierry Koenig SA
Attorney-at-Law
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

FOOT NEWS

Angleterre : Wenger et Ferguson au Hall of Fame de la Premier League

Les deux anciens meilleurs ennemis de Premier League sont les premiers managers à obtenir cette distinction outre-Manche

Le Français Arsène Wenger et l'Ecossais Alex Ferguson sont les premiers entraîneurs intronisés au sein du Hall of Fame du championnat d'Angleterre pour leurs exploits respectifs avec Arsenal et Manchester United. Les deux emblématiques techniciens, restés d'innombrables années chez les Gunners et les Red Devils, ont croisé le fer pendant une quinzaine d'années marquées autant par leur forte rivalité que par leur respect mutuel.

Sir Alex, arrivé lors de la saison 1992-1993, est resté 26 ans à la tête de Man U, qui, avant lui, n'avait plus été champion d'Angleterre depuis 1967. L'entraîneur qui possède le plus de titres dans l'histoire de la Premier League (13) a pris sa retraite en 2013.

« Une telle reconnaissance, c'est un honneur, a déclaré l'ancien entraîneur, aujourd'hui âgé de 81 ans. Mais il ne s'agit pas que de moi en tant que personne. C'est aussi la récompense du travail réalisé à Manchester United, du lien créé tout au long de ces années. Je suis fier pour le club, les entraîneurs et mes joueurs ».

« L'occasion de se retrouver et de boire du bon vin »

Son rival est lui arrivé en 1996 à Londres, comme l'un des premiers



techniciens étrangers d'Angleterre. Il a quitté Arsenal en 2018 après y avoir laissé son empreinte et révolutionné le jeu en misant sur la science et la diététique pour mettre en place une approche plus professionnelle.

Sur le plan du jeu, le Français de 73 ans, aujourd'hui responsable du développement à la FIFA, a promu un football attrayant et offensif grâce à de nombreux joueurs inconnus qu'il est allé chercher et qui se sont révélés grâce à lui, dont Thierry Henry ou Patrick Vieira par exemple, déjà

présents au Hall of Fame. En 1997-1998, lors de sa première saison complète, il a remporté son premier titre de champion. En 2003-2004, ses Gunners sont restés invaincus toute la saison.

« Partager tout cela avec Sir Alex est un grand honneur pour moi, a-t-il réagi. Nous sommes comme deux boxeurs. On s'est battu et on a fait la route ensemble. Au final, il y a du respect. Ce sera l'occasion de nous retrouver, de boire du bon vin et de se rappeler nos vieilles bagarres. »

Bukayo Saka devrait gagner près de 15 millions de livres sterling par saison lorsqu'il signera un nouveau contrat avec Arsenal

Le nouveau contrat de Bukayo Saka lui permettra de gagner près de 15 millions de livres sterling par saison à Arsenal – avec un ailier en forme qui devrait être le joueur le mieux payé des Gunners avec 300 000 £ par semaine

Bukayo Saka gagnera près de 15 millions de livres sterling par saison lorsqu'il signera enfin son nouveau contrat avec Arsenal.

L'attaquant des Gunners est en train de devenir l'un des joueurs de la saison et a souligné son émergence en tant que l'un des meilleurs footballeurs européens dimanche avec un but brillant lors de la victoire 2-0 de l'Angleterre contre l'Ukraine.

Sportsmail a révélé en exclusivité le mois dernier que Saka avait convenu en principe d'un nouvel accord à long terme d'une valeur minimale de 10 millions de livres sterling par an.

Cependant, des sources ont indiqué que la valeur réelle de son contrat – y compris les primes et autres paiements attachés – est plus proche de 15 millions de livres sterling, portant son salaire hebdomadaire à environ 300 000 livres sterling par semaine.

Le contrat, une fois signé, fera de Saka le joueur le mieux payé du club et l'un des plus gros revenus de l'histoire d'Arsenal.

Bukayo Saka est sur le point de signer un nouveau contrat avec Arsenal qui fera de lui l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du club.

L'ailier de 21 ans a été un élément clé de la charge de titre des Gunners cette saison.

Il a été le premier joueur à atteindre le double des buts et des passes décisives en Premier League cette saison.

Il devrait gagner près de 15 millions de livres sterling par



an, juste en deçà des revenus de Mesut Ozil, récemment retraité, pendant son séjour aux Emirats.

L'accord, cependant, sera inférieur au salaire précédent de 350 000 £ par semaine de Mesut Ozil à l'Emirates Stadium.

Le joueur de 21 ans est devenu un joueur essentiel pour le club et le pays au cours des 12 derniers mois.

De nombreux clubs, dont Manchester City, surveillent l'avenir de Saka étant donné que son contrat actuel doit expirer à la fin de la saison prochaine.

Mais Saka a clairement indiqué en privé qu'il souhaitait rester dans le nord de Londres après avoir été convaincu de la direction du club sous Arteta.

L'attaquant est impatient de commencer sa carrière en Ligue des champions et à moins d'un effondrement tout-puissant, Arsenal se qualifiera pour la compétition pour la première fois depuis la saison 2016/17.

Manchester United s'active pour recruter Harry Kane cet été

Désireux de renforcer son attaque cet été, Manchester United veulent entrer en négociation avec Tottenham pour Harry Kane.

Actuel 3e de Premier League, Manchester United va sans doute devoir lutter jusqu'au bout avec Tottenham et Newcastle pour une place en Ligue des Champions la saison prochaine. Une saison à laquelle pensent déjà les dirigeants mancuniens puisqu'ils préparent leur mercato estival.

Manchester United prêt à mettre le pactole pour Kane

La presse anglaise affirme ce mercredi que les Red Devils sont prêts à passer à l'action pour Harry Kane (29 ans). Auteur de 21 buts en Premier League cette saison, l'international anglais avait été tout proche de rejoindre le rival City l'été dernier, mais c'est finalement du côté d'Old Trafford qu'il pourrait poser ses valises. Le comité exécutif du club aurait validé un montant de 90 millions d'euros à proposer à Tottenham afin de céder son attaquant, qui vient de devenir le meilleur buteur de l'histoire de la sélection anglaise avec 55 buts.

De son côté, Kane est attaché aux Spurs, dont il est le capitaine, mais souhaiterait quitter le Nord de Londres. Malgré une très belle carrière et des statistiques hors normes avec le club londonien, Kane n'a toujours pas gagné le moindre trophée collectif et souhaite saisir l'opportunité d'en remporter, d'autant que Man Utd redéveloppe peu à peu une équipe compétitive sous la houlette d'Erik Ten Hag. Le technicien néerlandais aurait d'ailleurs fait de Kane sa priorité pour le prochain mercato.



Mercato Reims : Folarin Balogun aurait pu signer dans d'autres clubs français

Loin d'imaginer qu'il se placerait parmi les meilleurs buteurs de Ligue 1 avant sa signature à Reims, Folarin Balogun aurait pu prendre un tout autre chemin. En effet, plusieurs portes se sont ouvertes à lui lors du dernier mercato estival, notamment en France, comme il l'a révélé.



Il y a quelques mois, Folarin Balogun ralliait la France et plus particulièrement le Stade de Reims pour sa première aventure loin de son Angleterre. Lui qui déclarait en début de saison avoir un objectif d'au moins 10 buts marqués suite à une question de Thierry Henry, ne pensait pas si bien dire. En effet, l'attaquant affole les compteurs cette saison en pointant à la deuxième place des meilleurs buteurs de Ligue 1 (17). Pour le Onze Mondial, il a accepté de revenir quelques mois en arrière afin de dévoiler les coulisses de son arrivée en Champagne, alors qu'il était courtisé par d'autres clubs français, mais pas que !

Folarin Balogun avait l'embarras du choix

« Je parlais avec mon agent et à l'époque, j'avais plusieurs opportunités différentes en Angleterre, en Allemagne et en France. Il m'a montré toutes les offres et m'a donné son opinion, j'ai pris aussi en compte ma propre opinion. Je prends seul mes décisions et j'ai décidé que la France serait la meilleure option pour moi. Je savais que cela allait être difficile et qu'il y avait beaucoup de risques, mais j'ai beaucoup de confiance en moi. Lorsque je prends une décision et que je me concentre dessus, il n'y a aucune raison pour que cela ne fonctionne pas », a révélé le numéro 29 du SDR pour le magazine mensuel.